Canadian Centre
For Foreign Policy
Development

Centre canadien
pour le développement
de la politique étrangère

CHRONOLOGIE DE LA RÉACTION DU CANADA FACE AUX CONFLITS INTRA-ÉTATIQUES

Myriam Gervais, Stéphane Roussel
et Ronald Hatto
GERCI, UQUAM-McGill

Juin 1998

125 promenade Sussex Drive, Ottawa, Ontario K1A 0G2
Téléphone/Téléphone : 613 944 8278 Fax/Télécopieur : 613 944 0687
www.cfp-pec.gc.ca

103-07650/

CHRONOLOGIE DE LA RÉACTION DU CANADA FACE AUX CONFLITS INTRA-ÉTATIQUES

Myriam Gervais, Stéphane Roussel
et Ronald Hatto
GERCI, UQUAM-McGill

Juin 1998

Dans la même collection/In the same series

The Structuralist Dilemma in Negotiation
I. William Zartman

Transitions and Transformations: Building International Cooperation
Richard Ned Lebow

The Collapse of Socialism, the Soviet Bloc and Socialist States: An Institutional Account
Valerie Bunce

Chronologie de la réaction du Canada face aux conflits intra-étatiques. Vol. I : L'ex-Yougoslavie
Stéphane Roussel

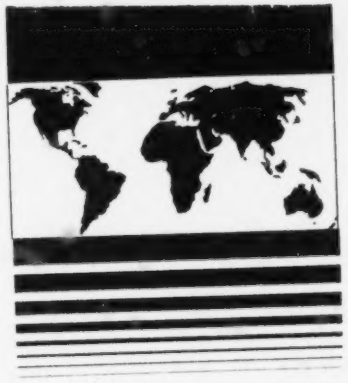

Myriam Gervais
Stéphane Roussel
Ronald Hatto

NOTE DE RECHERCHE
WORKING PAPER
5

CHRONOLOGIE DE LA RÉACTION DU CANADA FACE AUX CONFLITS INTRA-ÉTATIQUES

VOL. 2 : L'AFRIQUE DES GRANDS LACS (RWANDA ET EST-ZAÏRE)

GROUPE D'ÉTUDE ET DE RECHERCHE SUR LA SÉCURITÉ INTERNATIONALE
RESEARC GROUP I INTERNATIONA SECURIT
PROGRAMME CONJOINT UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL/MCGILL UNIVERSI

Chronologie de la réaction du Canada face aux conflits intra-étatiques

vol. 2 : l'Afrique des Grands Lacs (Rwanda et Est-Zaïre)

☆ ☆ ☆

Myriam Gervais
Stéphane Roussel
Ronald Hatto

Ce programme de recherche s'inscrit dans le cadre des activités du Groupe d'étude et de recherche sur la sécurité internationale (GERSI). Il a donné lieu à plusieurs publications et présentations, dont « De la sécurité de l'État à celle de l'individu : l'évolution du concept de sécurité au Canada (1990-1996) » (*Études internationales*, mars 1997). Il bénéficie de subventions du Fonds pour la formation de chercheurs et d'aide à la Recherche (FCAR), du Conseil de recherche en science humaine du Canada (CRSH) et du Fonds John-Holmes pour le développement de la politique étrangère (ministère des Affaires étrangères).

Myriam Gervais est détentrice d'un doctorat en science politique et est actuellement chercheure associée au Centre d'études sur les régions en développement de l'Université McGill. Elle se spécialise sur l'étude de la politique étrangère du Canada à l'égard de l'Afrique, de même que sur les réformes et les politiques d'ajustement (Niger et Rwanda).

Stéphane Roussel est candidat au doctorat et chercheur au Département de science politique de l'Université de Montréal. Ses recherches portent sur les politiques étrangère et de défense canadiennes, ainsi que sur le problème de sécurité en Europe.

Ronald Hatto poursuit des études de doctorat en science politique à l'Université de Montréal et est assistant de recherche au GERSI.

Conception et Mise en pages, *Zéro faute*, Outremont

ISBN 2-922249-04-4
Dépôt légal-Bibliothèque nationale du Québec, 1998
Dépôt légal-Bibliothèque nationale du Canada

Notes de recherche du GERSI /REGIS Working Papers
Collection dirigée par/Series Editors

Mark Brawley • Pierre Martin

* * *

1. ZARTMAN, I. William, "The Structuralist Dilemma in Negotiation" (1997).
2. LEBOW, Richard Ned, "Transitions and Transformations: Building International Cooperation" (1997).
3. BUNCE, Valerie, "The Collapse of Socialism, the Soviet Bloc and Socialist States: An Institutional Account" (1998).
4. ROUSSEL, Stéphane, GERVAIS, Myriam et HATTO, Ronald, « Chronologie de la réaction du Canada face aux conflits intra-étatiques vol. I : l'ex-Yougoslavie » (1998).

INTRODUCTION

La préparation de ces chronologies des conflits en Bosnie et en Afrique des Grands Lacs (Rwanda et Est-Zaire) s'inscrit dans un programme de recherche portant sur l'évolution des concepts de sécurité développés au Canada depuis 1990. Pour tenter de bien cerner l'origine et l'impact de notions telles que la « sécurité coopérative » (1990) ou la « sécurité humaine » (1995), il est apparu essentiel de se pencher sur leur application pratique. Deux cas ont été retenus à cette fin, soit les interventions canadiennes en Bosnie et en Afrique des Grands Lacs. Ces choix reposent sur des considérations liées à la nature même de ces conflits et au degré de participation du Canada. D'une part, la gestion de ces conflits intra-étatiques a exigé le développement de nouvelles approches, qui tranchent singulièrement avec les opérations de maintien de la paix menées entre 1956 et 1990. En ce sens, ils ont suscité et alimenté la réflexion sur le concept de sécurité au Canada. D'autre part, le gouvernement canadien a déployé des ressources et des efforts substantiels pour tenter de résoudre ces conflits. Ceux-ci constituent ainsi d'excellents laboratoires pour observer l'impact concret de la réflexion sur la notion de sécurité.

L'objet de cette note de recherche est de présenter une chronologie sélective des événements, chronologie qui permet à la fois d'identifier les causes profondes des crises et des explosions de violence qu'ont connu ces pays, et de bien situer les étapes significatives de leur progression. Pour ce faire, il a fallu retracer la séquence des événements pour obtenir un portrait plus clair de la situation que ce que laissent entrevoir bon nombre de publications sur ces sujets : certains facteurs fondamentaux à l'origine des conflits semblent parfois incompris, voire occultés, par certains intervenants, tandis que les liens causals des événements sont souvent tronqués, parfois même inversés, en raison des imprécisions sur certaines dates ou données. Puisque cette recherche porte sur le concept de

sécurité humaine dans la politique étrangère du Canada, les chronologies répertorient non seulement les actions canadiennes, mais aussi les événements qui ont pu déterminer la lecture de la situation par les dirigeants canadiens. Pour être en mesure d'évaluer comment ces conflits ont pu influencer la réflexion au Canada, il est impératif d'avoir une connaissance détaillée du déroulement des conflits.

Le lecteur voudra bien noter qu'il s'agit, forcément, d'une chronologie sélective, dont la perpective est déterminée par les objectifs de la recherche. Certains événements, que l'on peut considérer importants dans un autre contexte, ont été omis ici. Par ailleurs, nous avons cherché à dissiper le flou entourant certaines dates ou données. Dans la mesure du possible, nous avons cherché à croiser les informations pour réduire la marge d'erreur inhérente à ce genre d'entreprise. Le lecteur trouvera en annexe les sources qui ont guidé notre travail.

Acronymes

ACDI	Agence canadienne de développement international (Canada)
AG	Assemblée générale de l'ONU
APR	Armée patriotique rwandaise
CI	Communauté internationale
CICR	Comité international de la Croix-Rouge
CIDH	Commission internationale sur les violations des droits de l'Homme
CS	Conseil de sécurité de l'ONU
FAR	Forces armées rwandaises
FIDH	Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme
FMN	Force multinationale d'intervention/Zaïre
FPR	Front patriotique rwandais
HCDH	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les droits de l'Homme
HCR	Haut-Commissariat aux réfugiés
HRW	Human Rights Watch
GOMN	Groupe d'observateurs de l'OUA sur la frontière Ouganda-Rwanda
GVT	Gouvernement
MAECI	Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (Canada)
MDN	Ministère de la Défense nationale (Canada)
MINUAR	Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda
MONUOR	Mission d'observation de l'ONU sur la frontière Ouganda-Rwanda
ONG	Organisation non gouvernementale
OUA	Organisation de l'unité africaine
SDN	Société des Nations
SG	Secrétaire général de l'ONU
TPI	Tribunal pénal international
UE	Union européenne
UNREO	Office d'urgence des Nations Unies

Chronologie des événements liés au conflit de l'Afrique des Grands Lacs (Rwanda et Est-Zaïre)

Myriam Gervais

Avant 1990

1860-1895	Monarchie tutsi ; règne du roi Rwabugiri.
1885	Le traité de Berlin attribue le Rwanda à l'Allemagne.
1890	L'autorité coloniale de l'Allemagne est établie après un accord anglo-allemand mettant fin au différend entre ce pays et l'Angleterre sur les limites frontalières entre l'Ouganda (colonie anglaise) et le Rwanda.
1923	La Belgique obtient le mandat de la Société des Nations (SDN) sur le « Ruanda-Urundi ».
1933	Introduction des cartes d'identité indiquant l'appartenance ethnique (Hutu, Tutsi et Twa).
1946	Le territoire sous mandat de la SDN passe sous tutelle de l'ONU.
Novembre 1959	Révolte hutu contre les chefs tutsi ; premiers massacres, premiers exils de Tutsi vers l'Ouganda, le Burundi et l'Est-Zaïre (le Kivu, région ayant déjà fait partie du royaume tutsi).

Septembre 1961 Les élections législatives donnent une majorité au Parmehutu (Parti pour l'émancipation des Hutu) ; formation du gouvernement de Grégoire Kayibanda, chef du Parmehutu.

28 janvier 1961 Lors d'un référendum, la majorité de la population se prononce en faveur de l'abolition de la monarchie tutsi.

1er juillet 1962 Indépendance du Rwanda. Grégoire Kayibanda en devient le premier président.

Décembre 1963 Raid des royalistes tutsi exilés ; fin 1963, en représailles, massacres de Tutsi, nouveaux exils.

1964 120 000 réfugiés rwandais dont 80 000 réfugiés en Ouganda reçoivent de l'assistance du Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR).

Juillet 1973 Nouvelle épuration antitutsi au Rwanda, notamment dans les écoles (contre les étudiants et les professeurs). Coup d'État de Juvénal Habyarimana.

Des tensions ethniques sont observées sur le campus universitaire de Butaré durant les années 1980.

1988 Discours du président Habyarimana aux Nations Unies où il invoque la surpopulation du pays pour refuser le droit de retour inconditionnel des réfugiés.

Décembre 1988 Le président Habyarimana, candidat unique, est réélu avec 99,8 % des voix.

1989 Les chiffres les plus conservateurs dénombrent un demi-million de réfugiés dans les pays de la région (Tanzanie, Zaïre, Burundi, Ouganda).

Février 1989 **(Rwanda - Ouganda)** : Le Rwanda et l'Ouganda nomment une commission mixte chargée d'examiner le problème des réfugiés. Dans son rapport (mai 1990), la commission propose d'accepter le retour d'un certain nombre de réfugiés sur une base individuelle si, au préalable, les candidats peuvent faire la preuve de leur capacité à subvenir à leurs besoins. Le droit des réfugiés à conserver leur nationalité n'est pas reconnu.

1990

1er octobre **(Rwanda/GVT - FPR)** : Le Front patriotique rwandais (FPR), essentiellement composé de Tutsi en exil, attaque le Rwanda à partir de la frontière ougandaise pour obtenir

le droit de retour des Tutsi exilés et pour revendiquer la démocratisation du régime.

(France - Zaïre - Rwanda) : La France (liée par l'accord militaire du 18 juillet 1975) et le Zaïre envoient des troupes en appui au régime du président Habyarimana et stoppent l'avancée rapide du FPR.

5 octobre **(Canada/ACDI - Rwanda)** : Lors de sa rencontre à Ottawa avec le ministre de l'Éducation du Rwanda, la ministre des Relations extérieures et du Développement international, Monique Landry, s'est dite préoccupée par les combats qui ont eu lieu à Kigali.

6 octobre **(Canada/MAECI/ACDI)** : Première évacuation du personnel de la coopération canadienne.

1991

29 mars **(Rwanda/GVT- FPR)** : Premier cessez-le-feu (non respecté) entre les forces du FPR et les Forces armées rwandaises (FAR).

10 juin **(Rwanda/GVT)** : Le régime de parti unique (MRND-Mouvement républicain national pour la démocratie) du président Habyarimana concède le multipartisme. Formation de partis d'opposition dont : le MDR (Mouvement démocratique républicain), le PL (Parti libéral), le PSD (Parti social-démocrate).

26 octobre **(Rwanda/GVT - FPR)** : Un second cessez-le-feu (non respecté) est signé à Gbadolite (Zaïre).

1992

6 avril **(Rwanda/GVT)** : Formation d'un gouvernement de transition accordant des postes ministériels à l'opposition dont le poste de premier ministre dévolu à Dismas Nsensiyaremye du MDR.

12 juillet **(OUA/GOMN - Rwanda)** : Troisième cessez-le-feu. Des observateurs militaires provenant du Nigéria, du Zimbabwe, du Mali et du Sénégal forment le Groupe d'observateurs militaires neutres (GOMN I) envoyé par l'OUA pour faire respecter le cessez-le-feu.

(Rwanda/GVT - FPR) : Début des négociations entre le gouvernement de transition et le FPR à Arusha (Tan-

zanie) pour arriver à un accord sur les questions suivantes :

• établissement d'institutions de transition devant mener à des élections ; rapatriement des réfugiés ; relocalisation des déplacés de guerre ; intégration des deux armées.

30 octobre **(Rwanda/GVT - FPR)** : Première ébauche d'un accord de paix à Arusha prévoyant un gouvernement élargi où des postes ministériels seraient dévolus au FPR. Les modalités seront finalisées le 9 janvier 1993.

Novembre **(Rwanda/GVT - CI)** : Découverte de charniers dans le Nord du pays. Représentations diplomatiques auprès de la présidence.

Décembre **(Est-Zaïre/Nord-Kivu)** : Violences interethniques entre Hunde, Nyanga et Banyarwandais (Hutu zaïrois) dans le Nord-Kivu qui vont durer plusieurs mois et entraîner des massacres, des pillages et des exodes de populations. OXFAM fera état de 7000 victimes.

1993

Janvier **(Rwanda)** : Massacres périodiques de Tutsi et d'opposants hutu au régime du président Habyarimana.

7-21 janvier **(CIDH - Rwanda)** : Enquête de la Commission internationale sur les violations des droits de l'Homme au Rwanda depuis le 1er octobre 1993. Dans son rapport déposé en mars 1993, la Commission fait état de 2000 victimes entre 1990 et 1993, insiste sur le caractère systématique des tueries et implique directement les autorités.

20 janvier **(Rwanda)** : L'« opération ville morte », ponctuée de violence, est organisée à Kigali par les opposants à l'accord intervenu à Arusha entre le gouvernement de transition et le FPR.

Février **(Canada/ACDI)** : L'ACDI décide de réduire l'enveloppe budgétaire de l'aide bilatérale canadienne à l'Afrique des Grands Lacs, car elle estime que les conditions ne sont plus réunies pour procéder à la planification des projets de développement.

8 février **(Rwanda/GVT - FPR)** : En riposte au massacre de 300 Tutsi à Bugogwe et au refus d'Habyarimana et des autres

membres influents de son parti (MRND) d'accepter la formule de partage du pouvoir, le FPR reprend l'offensive armée. Les troupes du FPR s'arrêtent à une vingtaine de kilomètres de la capitale.

19 février **(Canada/MAECI)** : Le Canada déplore vivement la violation du cessez-le-feu au Rwanda.

24 février **(Canada/MAECI)** : Deuxième évacuation de ressortissants étrangers (américains et canadiens).

9 mars **(OUA - Rwanda)** : Cessez-le-feu réinstauré sous l'égide de l'OUA chargée de renforcer les effectifs du Groupe d'observateurs neutres (GOMN I) qui faisait appliquer le cessez-le-feu signé en juillet 1992. Les négociations à Arusha reprennent. Les trois principaux partis d'opposition soit le MRD, le PL et le PSD sont partisans d'un règlement politique du conflit.

Avril **(Rwanda)** : 950 000 déplacés à l'intérieur du Rwanda regroupés dans 30 camps (13 % de la population) :

• en novembre 1991, 80 000 déplacés ; en mars 1992, 100 000 réfugiés ; en juillet 1992, 350 000.

11 juin **(Rwanda/GVT - FPR)** : Les deux parties (FPR et le gouvernement de transition) demandent une mission de reconnaissance de l'ONU au Rwanda pour préparer le déploiement d'une force internationale dès la signature d'un accord de paix.

22 juin **(ONU/CS - Rwanda - Ouganda)** : Résolution 846/1993 du Conseil de sécurité autorisant une mission d'observation de l'ONU, la MONUOR, sur la frontière Ouganda-Rwanda pour six mois, renouvelable.

Juillet **(OUA/GOMN - Rwanda)** : Fin du mandat de la GOMN I ; début du mandat de la GOMN II de l'OUA.

14 juillet **(Canada/MAECI)** : Dans un communiqué, le gouvernement canadien invite le FPR et les autorités rwandaises à reprendre les négociations. Convocation de l'ambassadeur du Rwanda au Canada.

4 août **(Rwanda/GVT - FPR)** : Signature de l'accord de paix à Arusha entre le gouvernement de transition et le FPR. Les principaux points de l'accord sont :

• retour des réfugiés ; fusion des deux armées ; gouvernement élargi prévoyant des postes ministériels au FPR ; élections prévues pour 1995.

18 août — **(ONU/MONUOR - Rwanda - Ouganda)** : Arrivée des 81 observateurs militaires de la MONUOR.

19 août — **(ONU - Rwanda)** : Début de la mission de reconnaissance de l'ONU effectuée par le major-général Roméo Dallaire (Canada) qui se termine le 31 août.

5 octobre — **(ONU/CS - MINUAR - Rwanda)** : Résolution 872/1993 du Conseil de sécurité établissant la MINUAR I (Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda).

22 octobre — **(Canada - ONU/MINUAR)** : Arrivée à Kigali du commandant en chef de la MINUAR, le major-général Dallaire.

Novembre — **(ONU/MINUAR - Rwanda - France)** : Premier bataillon de la MINUAR I à Kigali ; départ des parachutistes français (effectif de 700).

23 novembre — **(ONU/SG - Rwanda)** : Arrivée du représentant spécial du secrétaire général de l'ONU, Jacques-Roger Booh-Booh.

10 décembre — **(ONU - Rwanda/GVT - FPR)** : Déclaration conjointe du représentant du secrétaire général de l'ONU, des représentants du gouvernement de transition et du FPR réaffirmant leur désir d'appliquer les accords d'Arusha et de mettre en place avant le 31 décembre un gouvernement élargi transitoire et une Assemblée nationale transitoire.

20 décembre — **(ONU/CS - MONUOR)** : Par la résolution 891/1993, le Conseil de sécurité prolonge de six mois le mandat de la MONUOR.

1994

5 janvier — **(Rwanda/GVT)** : Comme le prévoyaient les dispositions de l'accord d'Arusha, Habyarimana est assermenté à titre de président du Rwanda. Report de la formation du gouvernement élargi, car les différentes parties n'ont pu s'entendre sur les nominations ministérielles (dont celui de premier ministre).

Février — **(Rwanda - CI)** : Recrudescence de la violence, assassinats de civils et de leaders politiques. Les tentatives d'établir les institutions de transition prévues dans l'accord d'Arusha échouent en dépit des pressions internationales.

(ONU/SG) : Le secrétaire général de l'ONU déclare impératif l'application des clauses de l'accord d'Arusha sinon l'ONU envisagera le retrait de la force de la MINUAR I. Reconduite du mandat de la MINUAR pour trois mois. Pressions des donateurs.

6 avril — **(Rwanda)** : Destruction de l'avion du président Habyarimana à son retour de Dar-es-Salaam (Tanzanie), où il s'était finalement engagé à appliquer les clauses de l'accord d'Arusha.

Début du génocide, *i.e.* annihilation orchestrée et systématique des Tutsi et des Hutu modérés.

7 avril — **(Rwanda/GVT)** : Assassinat de la première ministre Agathe Uwilingiymana, de leaders politiques et de 10 Casques bleus belges.

8 avril — **(Rwanda/GVT/FAR)** : Un gouvernement par intérim s'autoproclame sur la base de l'ancienne Constitution toujours en vigueur et qui permet aux chefs du MRND (ancien parti unique) de prendre, sans partage, le pouvoir. Les combats s'intensifiant entre le FPR et les FAR, ce gouvernement quitte Kigali, le 12 avril, pour se réfugier à Gitarama au Sud-Ouest de Kigali.

9 avril — **(Canada/MAECI)** : Troisième évacuation des ressortissants étrangers (y compris le personnel humanitaire).

12 avril — **(Canada/MDN - MINUAR)** : Annonce du retrait du contingent belge de la MINUAR. Le Canada est le seul pays à fournir de l'aide à la MINUAR ; un pont aérien est assuré par les appareils canadiens Hercules basés à Naïrobi (dans le cadre de l'opération en Somalie) d'avril à août 1994. Durant 6 mois, 305 vols seront effectués, fournissant 2600 tonnes de matériel et ramenant 6315 passagers de Kigali à Naïrobi.

21 avril — **(ONU/CS - MINUAR)** : Résolution 912/1994 du Conseil de sécurité réduisant les forces de la MINUAR à 270 personnes (dans les faits, 540 personnes). Désormais, sa tâche consiste à promouvoir un cessez-le-feu entre les FAR et le FPR et la résolution met l'accent sur la guerre civile plutôt que sur un génocide.

25 avril — **(Rwanda - Tanzanie)** : 250 000 réfugiés rwandais traversent la frontière avec la Tanzanie en 24 heures.

29 avril — **(Rwanda)** : Environ 200 000 personnes ont été tuées depuis le 6 avril.

6 mai **(Canada - ONU/HCDH)** : Le Canada demande la convocation d'urgence de la Commission des droits de l'Homme de l'ONU.

13 mai **(Rwanda - MINUAR)** : Devant la détérioration de la situation, le chef de la MINUAR, le major-général Roméo Dallaire, réclame l'envoi de troupes supplémentaires.

17 mai **(ONU/CS - MINUAR)** : Résolution 918/1994 du Conseil de sécurité de l'ONU autorisant la MINUAR II (effectif de 5500). Son mandat est de protéger des civils en créant des zones sécuritaires et de faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire. Le déploiement de la MINUAR II n'aura lieu que trois mois plus tard (faute de financement et d'équipements).

(ONU/CS - Rwanda) : Résolution 918/1994 du Conseil de sécurité décrétant un embargo sur les ventes d'armes au Rwanda.

27 mai **(Canada - ONU/HCDH)** : Le Canada obtient la nomination d'un rapporteur spécial, René Degui Segui, chargé d'enquêter sur les violations des droits humains commises au Rwanda.

20 juin **(France/Opération turquoise)** : Les autorités françaises préparent l'Opération turquoise. Il s'agit d'envoyer des troupes sous commandement français pour une opération humanitaire dans le triangle Cyangugu-Kibuye-Gikongoro dans le sud-ouest du pays (soit 1/5 du territoire).

21 juin **(Canada/MDN - MINUAR)** : Le Canada répond à la demande de la MINUAR en mettant à sa disposition un contingent de 379 militaires spécialisés dans les communications et un détachement de sécurité de 20 personnes.

22 juin **(France/Opération turquoise)** : L'Opération turquoise est lancée (effectif de 3000).

23 juin **(ONU/CS - France)** : L'Opération turquoise est approuvée par le Conseil de sécurité par la résolution 929/1994.

2 juillet **(France/Opération turquoise)** : Les troupes françaises contrôlent la zone Sud-Ouest du Rwanda et la proclame zone de sécurité humanitaire. African Rights estime que près de 90 % des Tutsi résidents de la préfecture de

Cyangugu avaient déjà été assassinés au moment de l'arrivée des militaires français.

5 juillet **(Rwanda/FPR)** : Prise de Kigali par les forces du FPR. L'armée rwandaise est en déroute devant l'avancée rapide du FPR.

14 juillet **(ONU/UNREO)** : L'Office d'urgence des Nations Unies (UNREO) considère que 1,5 million de personnes sont sur la route entre Ruhengiri (Nord-Ouest du pays) et Gisenyi (près de la frontière zaïroise).

14 juillet **(ONU/CS)** : Devant l'exode massif des populations, le président du Conseil de sécurité demande un cessez-le-feu inconditionnel pour eviter un désastre humanitaire et lance un appel à tous les États, aux agences onusiennes et aux ONG afin de fournir une assistance humanitaire.

15 juillet **(Rwanda/GVT/FAR)** : Les membres du gouvernement autoproclamé ont quitté leur quartier général du Nord-Ouest du pays (Gisenye) pour la zone de l'Opération turquoise (Cyangugu au Sud-Ouest du pays).

18 juillet **(Rwanda - FPR)** : Cessez-le-feu unilatéral de la part du FPR.

19 juillet **(Est-Zaïre - ONU/HCR)** : Le HCR dénombre 100 000 réfugiés qui passent la frontière zaïroise au nord de Goma et au sud-ouest à Bukavu. La zone humanitaire de l'Opération turquoise était en place depuis deux semaines.

(Rwanda/GVT/FPR) : Formation à Kigali d'un gouvernement d'union nationale avec comme premier ministre Faustin Twagiramungu (Hutu modéré du MDR) comme le prévoyaient initialement les accords d'Arusha.

21 juillet **(Canada - ONU/HCR - ONG)** : Le Canada répond à l'appel du HCR et des ONG en accordant une assistance humanitaire de 10 millions de dollars ainsi que des services sanitaires et médicaux assurés par les Forces armées canadiennes.

22 juillet **(ONU/SG - Rwanda)** : Le secrétaire général de l'ONU crée un fonds consolidé dont l'objectif est de recueillir 435 millions de dollars pour l'aide aux réfugiés et aux déplacés.

26 juillet **(ONU/CS - Rwanda)** : La formation d'une Commission d'experts, dont le mandat est d'enquêter sur les massacres au Rwanda et sur la possibilité d'un génocide, a été

confirmée par la résolution 935/1994 du Conseil de sécurité.

29 juillet **(Canada - MINUAR)** : L'ONU confie le commandement de la MINUAR à un autre militaire canadien, le major-général Guy Tousignant. Il remplace le major-général Dallaire.

10 août **(ONU/MINUAR)** : Début du déploiement de la MINUAR II.

21 août **(France/Opération Turquoise)** : Fin de l'Opération turquoise. Au départ des troupes françaises, on comptait, dans la zone de l'opération, 390 000 déplacés laissés dans 33 camps.

(Rwanda/ex-GVT/ex-FAR) : Les anciens dirigeants se réfugient à l'étranger et emmènent une partie de la population hutu avec eux.

Fin août **(Rwanda - CICR)** : La population au Rwanda a chuté de 7,5 millions à 4,5 millions depuis avril 1994. Les déplacés à l'intérieur du pays sont entre 800 000 et 2 millions. Plus de 2 millions de réfugiés au Zaïre, en Tanzanie, au Burundi et en Ouganda. Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) estime le nombre de victimes du génocide à 1 million.

21 septembre **(ONU/MONUOR - Rwanda - Ouganda)** : Fin du mandat de la MONUOR.

22 septembre **(Canada/MDN - MINUAR)** : En raison de l'amélioration de la situation dans les camps de réfugiés et de la réouverture de l'aéroport de Kigali, le Canada rapatrie son personnel médical et met fin au pont aérien reliant Naïrobi et Kigali. L'engagement militaire canadien au Rwanda est maintenu par le biais du contingent fourni à la MINUAR qui restera en poste jusqu'en janvier 1995.

1er octobre **(ONU/SG)** : Rapport soumis par la Commission des experts chargé par le secrétaire général d'enquêter sur les violations des droits de la personne et les massacres survenus après le 6 avril au Rwanda. Le rapport recommande que les statuts du Tribunal international pour l'ex-Yougoslavie soient revus pour considérer les actes de génocide et les crimes commis contre l'humanité au Rwanda.

2 octobre **(Canada/ONG)** : CARE-Canada demande au gouvernement canadien de faire pression sur le Conseil de sécurité pour qu'il dépêche une force militaire dans les

camps de réfugi's situés dans l'Est du Zaïre afin d'en assurer la sécurité.

4-7 octobre **(Canada/MAECI/ACDI)** : Visite de travail du premier ministre rwandais au Canada, Faustin Twagiramungu, où il rencontre le ministre des Affaires étrangères et des fonctionnaires de l'ACDI. Le Canada a proposé de remettre à jour les accords de paix d'Arusha pour tenir compte des événements survenus depuis la mort du président Habyarimana et a offert son aide pour la remise en place d'un système judiciaire fonctionnel.

17 octobre **(Canada/MDN)** : L'hôpital de campagne canadien cesse ses activités. Pendant 4 mois, les militaires canadiens y ont soigné près de 22 000 victimes de la guerre civile.

21 octobre **(Est-Zaïre - ONU/HCR)** : Situation chaotique dans les camps du Zaïre : enregistrement des réfugiés abandonné par le HCR à la suite des menaces faites au personnel humanitaire. Des membres des ex-FAR, de la milice et des anciens pouvoirs civils s'arrogent le contrôle des camps, notamment la distribution des vivres. Le HCR fait état d'une forte détérioration du climat de sécurité.

8 novembre **(ONU/CS - TPI)** : Résolution 955/1994 du Conseil de sécurité de l'ONU établissant un tribunal international pour juger les responsables du génocide et des crimes contre l'humanité au Rwanda entre le 1er janvier et le 31 décembre 1994.

18 novembre **(ONU/SG - HCR)** : Dans son rapport du 18 novembre soumis au Conseil de sécurité, le secrétaire général de l'ONU mentionne qu'il y a 1,2 million de réfugiés rwandais au Zaïre selon les données fournies par le HCR ; en septembre, 200 000 seraient retournés au Rwanda.

21 novembre **(Canada/ONG - Est-Zaïre)** : Dans un camp près de Goma, 21 personnes sont tuées, 77 blessées. Quinze organisations humanitaires (dont CARE, OXFAM et CECI — ONGs canadiennes —) informent le HCR qu'elles se retireront si la sécurité dans les camps ne s'améliore pas.

25 novembre **(ONU/SG)** : Dans son rapport du 25 novembre soumis au Conseil de sécurité, le secrétaire général de l'ONU fait état du retour de 400 000 anciens réfugiés tutsi en provenance de l'Ouganda, du Burundi durant les mois d'août et de septembre.

1995

Janvier — **(ONU/SG - Est-Zaïre)** : Échec des tentatives du secrétaire général de l'ONU de créer une force d'interposition qui assurerait la sécurité des réfugiés, séparerait les civils des miliciens et des ex-FAR et les désarmerait.

(Rwanda/GVT - Donateurs) : Table ronde à Genève des donateurs et du gouvernement rwandais pour discuter de l'assistance économique à ce pays. Des engagements sont pris pour 587 millions de dollars américains.

9 janvier — **(Canada/MDN - MINUAR)** : Le Canada annonce le remplacement du contingent de la MINUAR par 85 membres du personnel militaire pour assurer le soutien logistique de la mission. Ce groupe remplace les 379 spécialistes des communications envoyés en juin 1994 pour 6 mois. Le Conseil de sécurité de l'ONU a prolongé le mandat de la MINUAR jusqu'au 9 juin 1995.

10 janvier — **(Rwanda)** : Attaques d'extrémistes hutu au Rwanda à partir du Zaïre. Un commando armé de miliciens a attaqué Nyamaskeke (Préfecture de Cyangugu) et tué 12 civils.

27 janvier — **(Zaïre - ONU/HCR)** : Le HCR et le gouvernement zaïrois signent un accord selon lequel des forces policières zaïroises, sous autorité zaïroise, assureront la sécurité dans les camps de réfugiés : 1500 militaires sont appelés à former le Contingent zaïrois de sécurité des camps (CZSC). En contrepartie, le HCR s'engage à payer les salaires et leur entretien.

14 février — **(Canada/MAECI - Rwanda/GVT)** : Lors de sa visite au Rwanda, rencontre de la secrétaire d'État canadienne pour l'Afrique, Christine Stewart, avec le président du Rwanda, Pasteur Bizimungu, et avec des responsables de la MINUAR pour discuter du sort des réfugiés et d'aide humanitaire.

15 février — **(Canada/MAECI - Région des Grands Lacs)** : Lors de la Conférence régionale sur l'aide aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées dans la région des Grands Lacs tenue au Burundi, le Canada a proposé d'aménager des camps de transition au Rwanda afin d'inciter les réfugiés à retourner dans leur pays et d'alléger la tâche des pays d'accueil.

23 février — **(Rwanda)** : Les opérations terroristes se multiplient à l'encontre des témoins du génocide et des modérés. À Gisenyi, le directeur des services médicaux est tué avec sa famille par un commando venu du Zaïre. Quelques jours plus tard, le préfet de Butaré est assassiné par des extrémistes hutu.

6 avril — **(Rwanda)** : Premiers procès des auteurs présumés du génocide par les tribunaux rwandais. Quelque 25 000 détenus sont soupçonnés d'avoir participé au génocide.

22 avril — **(Rwanda/Kibeho)** : Massacres de réfugiés hutu dans le camp de Kibeho (dans l'ex-zone de l'Opération turquoise) au Rwanda.

25 avril — **(Canada/MAECI - Rwanda/GVT)** : Après les massacres dans le camp de Kibeho, le ministre canadien des Affaires étrangères menace de suspendre l'aide bilatérale canadienne si la situation ne s'améliore pas au Rwanda. L'émissaire spécial du Canada en Afrique centrale, Bernard Dussault, a été dépêché sur place pour rendre compte de la situation.

28 avril — **(Zaïre/HCR-PT)** : Le Haut Conseil de la République-Parlement de transition (HCR-PT) au Zaïre adopte une résolution remettant en cause, sans distinction, la nationalité zaïroise des Banyamulengue (Tutsi zaïrois), les réduisant au rang de réfugiés ou d'immigrants illégaux.

25 mai — **(Canada/ACDI - ONU/TPI)** : Le Canada verse un million de dollars canadiens pour appuyer les travaux du Tribunal pénal international institué pour traduire en justice les responsables du génocide de 1994.

9 juin — **(ONU/MINUAR)** : Les effectifs de la MINUAR II passent de 5700 à 2330.

24 août — **(Zaïre/GVT)** : Après avoir expulsé 15 000 réfugiés, les autorités zaïroises annoncent que les réfugiés devront avoir quitté le Zaïre au plus tard le 31 décembre 1995.

28 novembre — **(Sommet du Caire)** : À l'initiative de l'ancien président américain Jimmy Carter se tient le sommet du Caire sur la région des Grands Lacs ; le gouvernement zaïrois promet d'abandonner le projet d'expulsion des réfugiés prévu pour le 31 décembre 1995.

16 décembre — **(Canada - MINUAR)** : Le major-général Guy Tousignant termine son mandat à la tête de la Mission de l'ONU au Rwanda.

20 décembre — **(Rwanda - Zaïre - ONU/HCR)** : Accord tripartite signé à Genève par le Rwanda, le Zaïre et le HCR concernant l'aide à fournir aux rapatriés volontaires, la récupération de leurs biens et leur sécurité. L'opération de rapatriement volontaire qui commencera en février 1996 ne donnera que très peu de résultats.

1996

Janvier — **(Est-Zaïre/Kivu)** : Recrudescence des affrontements dans le Masisi et le Walikale (Nord-Kivu) et qui s'étendent au Sud-Kivu.

16 janvier — **(Canada - MINUAR)** : L'ambassadeur canadien à l'ONU confirme au secrétaire général l'intention du Canada de retirer ses troupes de la MINUAR en février parce que le mandat n'est pas jugé viable par les autorités canadiennes.

1er mars — **(Canada - ONU/TPI)** : La juge canadienne, Louise Arbour, est nommée procureur en chef des tribunaux internationaux pour l'ex-Yougoslavie et le Rwanda.

Avril — **(Rwanda/Gvt - MINUAR)** : Départ des derniers soldats de la MINUAR II.

3 avril — **(Canada - ONU/HCDH)** : Le Canada verse au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les droits de l'Homme une contribution de 500 000 $ destinée au financement de projets au Rwanda et en ex-Yougoslavie.

11 mai — **(Est-Zaïre/Nord-Kivu)** : Attaque d'un convoi de l'organisme CARE près de Goma (Nord-Kivu) qui fait 13 morts. Les associations locales des droits de l'Homme estiment à 70 000 le nombre de morts et à 250 000 celui des personnes déplacées.

Août — **(Est-Zaïre/Sud-Kivu)** : Persécutions contre les Tutsi zaïrois installés au Sud-Kivu par les ex-FAR et les miliciens hutu réfugiés au Zaïre.

20 octobre — **(Est-Zaïre/Sud-Kivu)** : Premiers combats des rebelles zaïrois (d'origine tutsi) dits *Banyamulengue* soutenus par le Rwanda et l'Ouganda, contre les troupes et milices hutu réfugiés au Zaïre depuis 1994. L'offensive est dirigée, d'une part, contre les camps de réfugiés hutu et, d'autre part, vise à assurer le contrôle des villes et des espaces frontaliers.

23 octobre — **(Canada - ONU/Est-Zaïre)** : Le Canada condamne les affrontements dans le Sud-Kivu et approuve l'envoi d'un émissaire spécial du secrétaire général de l'ONU.

30 octobre — **(Canada - ONU/Est-Zaïre)** : Prise de Bukavu au Sud-Kivu. L'ambassadeur canadien à Washington, Raymond Chrétien, est nommé émissaire spécial de l'ONU au Zaïre.

5 novembre — **(OUA/États africains - Est-Zaïre)** : Lors d'un sommet régional à Naïrobi tenu sous les auspices de l'OUA, les chefs d'État présents demandent à l'ONU de déployer une force neutre afin de créer des sanctuaires pour les réfugiés pris sous le feu des belligérants dans l'Est du Zaïre.

6 novembre — **(Est-Zaïre/Nord-Kivu)** : Prise de Goma au Nord-Kivu. La rébellion est conduite par Laurent Kabila (d'origine luba). Ce dernier est à la tête de la toute récente « Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre », coalition qui englobe plus que les seuls Tutsi zaïrois, et qui s'est donné comme objectif de renverser le président Mobutu.

7 novembre — **(Canada/MAECI - ONU/Est-Zaïre)** : Le ministre canadien des Affaires étrangères demande un cessez-le-feu pour permettre la création de corridors humanitaires dans l'Est du Zaïre.

11 novembre — **(Canada/BPM)** : Le premier ministre canadien, Jean Chrétien, demande la création, sous la direction canadienne, d'une force d'intervention humanitaire de 10 000 militaires dont 1500 Canadiens.

14 novembre — **(Canada - ONU/Zaïre)** : Consultations à New York, Paris et Washington en vue de la création d'une force internationale d'intervention. Le Canada convoque une réunion afin de former une coalition mondiale de pays capables de fournir un contingent militaire.

15 novembre — **(Canada - ONU/Zaïre)** : Résolution 1080/1996 du Conseil de sécurité qui permet la création d'une force multinationale d'intervention au Zaïre (FMN), sous commandement canadien.

17 novembre — **(Canada/MDN - ONU/FMN - Zaïre)** : Départ des premiers éléments du contingent canadien de la force d'intervention.

18 novembre **(Est-Zaïre - Rwanda)** : Environ 400 000 réfugiés rwandais franchissent la frontière rwandaise en provenance de l'Est du Zaïre ; ce nombre se chiffrera en quelques jours à plus de 700 000. Le reste (incluant les ex-FAR et les miliciens) se sont enfuis à l'intérieur du Zaïre. Des réfugiés se rendront jusqu'en Angola et au Congo-Brazzaville.

19 novembre **(Canada/MAECI - OUA/États africains)** : La secrétaire d'État canadienne pour l'Afrique, Christine Stewart, entreprend une tournée de consultations auprès de l'OUA, de l'Afrique du Sud et de l'Éthiopie.

(ONU/FMN - Zaïre) : Mission d'évaluation du lieutenant-général Maurice Baril, chef de la Force multinationale d'intervention au Zaïre, à la suite des changements survenus dans la région (retour massif de réfugiés au Rwanda) depuis l'adoption du mandat de la FMN.

22-24 novembre **(Canada - ONU/FMN - Zaïre)** : Réunion de planification des pays membres de la Force multinationale à Stuttgart (Allemagne) afin de revoir les objectifs de la mission et les moyens d'intervention.

23 novembre **(Canada/MAECI/ACDI - Donateurs - Rwanda)** : À Genève, une réunion, présidée par le Canada, des pays donateurs et des institutions multilatérales afin d'établir des priorités d'action pour la réinsertion des réfugiés dans la région des Grands Lacs et en particulier au Rwanda. Participation d'une délégation ministérielle du Rwanda.

29 novembre **(Canada - ONU/FMN - Zaïre)** : Présidé par le Canada, le Groupe consultatif des principaux contributeurs à l'opération militaro-humanitaire décide de l'établissement de quartiers généraux dans la région et de l'élaboration d'un plan de parachutage de vivres.

13 décembre **(Canada - ONU/FMN - Zaïre)** : Le Groupe consultatif décide de mettre fin aux opérations de la FMN. À cette date, le Canada est le seul pays à avoir placé ses troupes sous contrôle opérationnel de la FMN. Le Canada informe le secrétaire général de l'ONU du retrait de ses troupes le 31 décembre.

13-14 décembre **(Canada/ACDI - Donateurs - Rwanda)** : Présidée par le Canada, réunion multipartite des donateurs à Kigali pour établir un plan d'action quant aux priorités de

réintégration des réfugiés rwandais retenues à la réunion du 23 novembre à Genève. Les pays donateurs ont confirmé des contributions de l'ordre de plus de 600 millions de dollars pour la réalisation de ce plan.

14-25 décembre **(Tanzanie)** : Par décision des autorités tanzaniennes, les réfugiés des camps (environ 500 000) tanzaniens sont escortés jusqu'à la frontière rwandaise.

1997

Janvier **(Rwanda - Est-Zaïre - Tanzanie)** : Environ 1,3 million de réfugiés rwandais sont retournés au Rwanda ; 780 000 de l'Est du Zaïre et 500 000 de Tanzanie.

11 janvier **(Rwanda)** : 60 hommes armés dévalisent l'hôpital de Kabaya et tuent 3 employés. Le lendemain, 12 personnes sont tuées par les miliciens à Gicyi.

18 janvier **(Rwanda - CI)** : Deux volontaires d'une ONG médicale espagnole, Medicos del Mundo, sont tués délibérément, près de Ruhengeri. Ces tueries qui se succèdent attirent l'attention de la Communauté internationale sur la détérioration de la sécurité intérieure du Rwanda, tout particulièrement dans les préfectures de Gisenyi et de Ruhengeri (dans le Nord-Ouest), bastion des supporters de l'ancien président Habyarimana et foyer de l'activisme des extrémistes hutu.

21 janvier **(Rwanda/APR)** : À la suite des meurtres de 24 personnes dans la préfecture de Ruhengeri, l'armée rwandaise (APR) riposte violemment. Les autorités font état de 80 morts ; selon des sources en provenance d'ONG, les morts se chiffreraient à plusieurs centaines. Les attaques-surprises des extrémistes hutu semblent avoir pour but d'accroître les frictions entre l'armée et la population hutu et d'aviver la méfiance de celle-ci face aux nouvelles autorités. Un climat d'insécurité et de terreur réapparaît dans tout le Rwanda.

2 février **(Rwanda)** : Un prêtre canadien qui a assisté le Tribunal International dans ses enquêtes est assassiné. Le 4 février, deux observateurs de l'ONU pour les droits de la personne et leurs trois compagnons sont tués dans une embuscade sur la route près de Cyangugu (Sud-Ouest du pays).

6 février **(Canada/ACDI - ONU/HCDH)** : Le Canada met à la disposition de l'ONU un contingent de 10 observateurs canadiens des droits de la personne pour le Rwanda.

Mars **(ONU/HCR - Zaïre)** : Selon le HCR, 100 000 réfugiés rwandais qui s'étaient rendus jusqu'à Kisangani (au nord du Zaïre) sont en voie de rapatriement.

21 août **(Rwanda/Mudende)** : Le camp de réfugiés tutsi de Mudende, dans le Nord-Ouest du Rwanda, a été la cible d'une attaque de miliciens hutu et de soldats des ex-FAR ; le bilan se monte à 148 personnes tuées. Les rebelles hutu prennent régulièrement pour cibles les Tutsi revenus au Rwanda en 1994.

2 octobre **(ONU/HRFOR - Rwanda)** : La Mission au Rwanda du Haut Commissaire des Nations Unies des droits de l'Homme (HRFOR) rapporte qu'au moins 918 personnes ont été tuées au Rwanda durant les mois de juillet et août. Les enquêteurs ajoutent que les victimes ont été tuées par les miliciens et les troupes des ex-FAR ; ils dénombrent toutefois des civils non armés victimes de l'armée gouvernementale. Le HRFOR recensait, pour les mois de mai et juin, 2022 tués dans la seule préfecture de Ruhenguiri, dans le Nord du pays.

3 décembre **(Rwanda)** : Des rebelles hutu font un raid à la prison de Bulinga dans la préfecture de Gitarama (au sud-est du pays) pour libérer 570 prisonniers. Dans un effort de recrutement qui semble concerté, deux autres raids libèrent 103 prisonniers à Rwerere (dans la Commune de Gisenyi) et 93 à Gicye quelques kilomètres plus à l'est.

7 décembre **(ONU/HCDH - Rwanda/Gvt)** : Après trois jours au Rwanda, la nouvelle Haut-Commissaire des Nations Unies pour les droits humains, Mary Robinson, critique le gouvernement rwandais pour son piètre record en matière de droits humains et pour l'absence d'une politique nationale de réconciliation depuis le génocide de 1994.

11 décembre **(ONU/HCR - Rwanda/Mudende)** : Au moins 231 personnes ont été tuées et 227 blessées, au cours de l'attaque du camp de réfugiés tutsi de Mudende, a annoncé le HCR. Environ 17 000 personnes se trouvaient dans le camp au moment de l'attaque. La plupart sont des Tutsi de l'Est de la République démocratique

du Congo (ex-Zaïre), qui ont fui les combats dans leur région d'origine.

18 décembre **(ONU/SG - États-Unis - UE)** : Condamnation internationale du massacre de Mudende. Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a demandé à ce que « la sécurité des réfugiés vulnérables soit respectée ». La secrétaire d'État américaine, Madeleine Albright, qui se trouvait au Rwanda quand le masssacre a eu lieu, a ordonné à un spécialiste américain des crimes contre l'humanité d'apporter son aide à l'enquête portant sur cette tuerie. La Commissaire à l'aide humanitaire de l'Union européenne, Emma Bonino, a demandé à ce que « plus d'énergies et de ressources nationales et internationales soient consacrées à la réconciliation et à la construction de la paix ».

22 décembre **(HRW - FIDH - Rwanda/Mudende)** : Dans des communiqués publiés à Paris, Human Rights Watch (HRW) et la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH) ont demandé une enquête sur le massacre du camp de Mudende. Ces deux importantes organisations des droits de l'Homme ont indiqué que l'enquête devrait se demander pourquoi l'armée rwandaise n'a pas été en mesure de protéger les réfugiés. Les États-Unis ont, par ailleurs, annoncé qu'ils avaient lancé une série de consultations sur les moyens d'éviter un nouveau génocide au Rwanda, à la suite de la mission d'enquête de David Scheffer, spécialiste des crimes de guerre, dans le Nord-Ouest du Rwanda, après le massacre du camp de Mudende le 10 décembre.

23 décembre **(ONU/AG/TPI)** : L'Assemblée générale de l'ONU a annoncé qu'elle approuvait le budget de 56,7 millions de dollars pour le Tribunal pénal international basé à Arusha (Tanzanie) pour 1998.

24 décembre **(Rwanda/APR)** : Les rebelles hutu ont à nouveau tué 35 personnes lors de deux attaques conduites dans la région ouest du Rwanda, a fait savoir un porte-parole de l'armée par le biais des médias rwandais.

29 décembre **(Rwanda/Gvt/APR)** : Lors d'une conférence de presse sur la situation de sécurité qui se détériore dans le Nord-Ouest du Rwanda, le vice-président, Paul Kagame, a souligné que l'armée était en mesure de contenir l'insurrection rebelle hutu. Il a ajouté que les rebelles voulaient

« continuer le génocide » mais seraient vaincus dans un « effort concerté » de l'armée et de la population « sensibilisée ».

Sources

Documents et rapports

The International Response to Conflict and Genocide : Lessons from the Rwandan Experience, Copenhague, Sterring Committee of the Joint Evaluation of Emerging Assistance, mars 1996, 5 volumes.

Rapport de la mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR), New York, ONU, 1996.

RÉPUBLIQUE RWANDAISE, SERVICES DU PREMIER MINISTRE, COMITÉ DE CRISE POUR LES DÉPLACÉS, *Évaluation des besoins des déplacés de guerre du Rwanda*, Dossiers préparatoires, Kigali, 1993.

PRUNIER, Gérard, *The Geopolitical Situation in the Great Lakes Area in Light of the Kivu Crisis*, UK, WRITENET, février 1997.

UNITED NATIONS, DEPARTMENT OF HUMANITARIAN AFFAIRS, *Integrated Regional Information Network (IRIN) for Central and Eastern Africa*, New York.

Déclarations et discours du MAECI (Canada), 1990-1997.

Communiqués de l'ACDI (Canada), 1995-1997.

Revues, périodiques et quotidiens

Le Monde (Paris)
Le Soir (Bruxelles)
The Economist (Londres)
Jeune Afrique
Africa Confidential
Études internationales (1990-1997)
Ubutabera (Journal indépendant d'informations sur le tribunal pénal international pour le Rwanda - Arusha)

Sites Internet consultés

Comité international de la Croix-Rouge (http://www.cicr)
Haut-Commissariat aux réfugiés (http://www.unhcr)
Département des Affaires humanitaires des Nations Unies (http://www.reliefweb.int)
Contemporary Conflicts in Africa (ACDI 20) (http://www.synapse.net.acdi20)